



Trophée Seniors du Golf d'Aix-Marseille

15 et 16 avril 2026

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

*Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions de ce règlement priment celles des règlements généraux.*

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux joueur(se)s amateurs né(e)s avant le 14 avril 1976, licencié(e)s dans une Fédération.

Dames : index inférieur à 18.4

Messieurs : index inférieur à 15.4

Le champ des joueurs sera limité à 120 joueurs dont 33 Dames et 12 WC.

Il faut réserver en priorité 15 places dans le champ des Messieurs et 5 places dans celui des Dames, qui seront attribuées par ordre des index à la date de clôture des inscriptions. Ensuite, les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite National Seniors, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions.

Licence, certificat médical et droit de jeu fédéral à jour à la FFG à la clôture des inscriptions.

FORME DE JEU

36 trous / Score Maximum (par +4)

Marques Départs : Dames : repères rouges / Messieurs : repères jaunes

Départs 1^{er} jour : dans l'ordre des index par bloc, départs du 2^{ème} jour : dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour.

Départage : Play-off en trou par trou pour la 1^{ère} place de chaque catégorie sur les trous n° 1, 2, 3, 4, 9. Pour les autres places, départage sur le dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou.

ENGAGEMENTS

Les inscriptions se feront obligatoirement en ligne **avant le mardi 31 mars 2026** via les liens suivants :

✓ Extérieurs : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/2159> - Engagement : 90€

✓ Membres : <https://cpi.ffgolf.org/fr/inscription/2164> - Engagement : 35€

Journée de reconnaissance comprise, à réserver auprès de l'accueil

Tout joueur déclarant forfait 72h avant le début de l'épreuve reste redevable du droit d'engagement.

PRIX

3 Prix Brut Seniors Dames / 3 Prix Brut Seniors Messieurs

COMITE DE L'EPREUVE

Chef Arbitre : Marc CASTANER

Arbitre : Pierre FINAS

Directeur GCAM : Pascal DELORME